

SHEVA

Réunion d'Information Nouveaux Adhérents

10 mai 2023



CONSIGNES POUR LA VISIOCONFÉRENCE



Couper votre micro



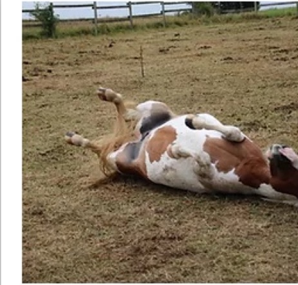
Couper votre caméra



Utiliser le « chat » pour toute question

ORDRE DU JOUR

- PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION
- FONCTIONNEMENT DU CENTRE ÉQUESTRE
- NOS NOUVELLES INSTALLATIONS
- INSCRIPTIONS EN LIGNE
- QUESTIONS





PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION

L'ASSOCIATION

La **SHEVA** a plus de **70 ans** d'existence. Implantée depuis 1949 dans l'École Vétérinaire d'Alfort, elle gère un centre équestre initialement créé pour enseigner l'équitation aux futurs vétérinaires.

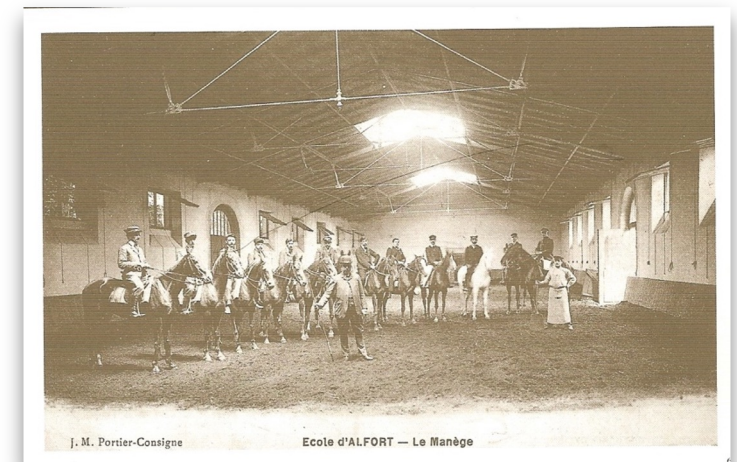
Elle s'est transformée au fil des années pour devenir aujourd'hui le **3^e centre équestre du Val de Marne**, avec plus de **600 licenciés et 50 équidés**.

La **SHEVA** est une **association loi 1901** dont chacun est adhérent. Toutes les **bonnes volontés** sont les bienvenues pour apporter bénévolement ses compétences, son enthousiasme et sa bonne humeur afin d'aider au bon fonctionnement.

La **SHEVA** privilégie avant tout le bien-être animal et la sécurité de ses cavaliers, qui apprécient l'**état d'esprit familial** et l'**ambiance conviviale** qui y règnent, et lui sont très **fidèles** d'une année sur l'autre.



Fim de présentation de la **SHEVA**
disponible sur www.sheva.fr



LA CAVALERIE

Pour assurer la sécurité et le plaisir des cavaliers, chaque équidé doit avoir des qualités de **gentillesse**, de **robustesse**, et de **polyvalence** dans ses savoir-faire, ainsi que faire preuve de **sociabilité** avec les autres.

Nos chevaux et poneys sont choisis avec **exigence** auprès de partenaires éleveurs de toute confiance.



**Actuellement 33 chevaux et
17 poneys, regroupés en
trois niveaux**



Le **bien-être animal** est une de nos priorités. Ils sont montés au moins une fois par jour ou mis en liberté, regroupés par niveaux en fonction de leur âge et de leur forme physique et placés au pré 1 mois chaque été.

Dès que leur état physique l'exige, ils sont placés à la **retraite** chez des accueillants soigneusement choisis.

L'ÉQUIPE ET LES INSTALLATIONS ACTUELLES

Le centre équestre est dirigé par Cédric Briand, **instructeur DE, directeur technique** depuis près de 20 ans, à la tête d'une équipe de **6 personnes** à temps plein, 4 moniteurs et 2 palefreniers-soigneurs.

L'association est gérée par un **Conseil d'Administration** de 11 personnes impliquées, avec des compétences complémentaires.

Les **installations actuelles** (à l'École Vétérinaire – déménagement au Parc Interdépartemental des Sports Paris Val-de-Marne cet été) comprennent un manège couvert de 48 m x 18 m, une grande carrière de 105 m x 27 m avec une partie couverte de 65 m x 27 m.





FONCTIONNEMENT DU CENTRE ÉQUESTRE

ORGANISATION DES ACTIVITÉS

Ouverture de fin août à début juillet, soit **45 semaines** sur l'année

Forfaits annuels ou trimestriels, correspondant à 1 reprise d'une heure par semaine, à heure et jour fixes

Reprises organisées par niveau équestre (10-11 cavaliers max.), le niveau indiqué pour la reprise correspondant au Galop que doit avoir acquis le cavalier pour pouvoir s'y inscrire

Travail en cycle de 4 semaines alternant les disciplines : mise en selle assis, dressage, mise en selle obstacle, obstacle

Possibilité de récupération si désinscription dans les délais (jusqu'à 6/an sur forfait annuel ; 2/an sur forfait trimestriel)

Planning de reprises spécifique pendant les vacances scolaires (1 séance/semaine, inscription en ligne)

Animations, stages et examens les dimanches, fête du club et soirée, sorties en forêt ou en bord de mer

Cas particuliers :

Cavaliers **Baby** (4-6 ans) : séances d'une **demi-heure par semaine** (6-7 cavaliers max.), en présence d'un parent à pied, sauf pendant les vacances scolaires

Cavaliers **Débutants Poney** : séances de **45 min par semaine** (8 cavaliers max.), sauf pendant les vacances scolaires

Cavaliers de niveau **Galop 6 et 7** : **forfaits perfectionnement 1h30** avec alternance de séances d'1h et d'1h30, uniquement en forfait annuel

Reprises dressage : les cavaliers ne sautent pas

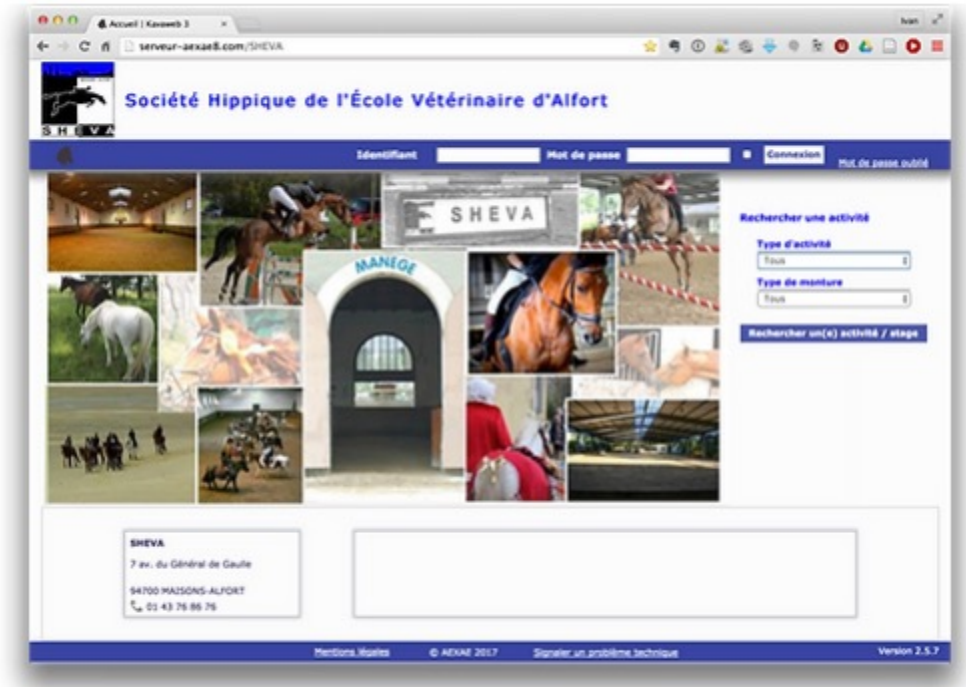
En septembre, **reprise progressive** du travail des chevaux pour les préserver à leur retour du pré

COMPTE EN LIGNE

La SHEVA vous propose un [espace personnel en ligne](#).

Celui-ci vous donne accès aux opérations suivantes :

- modifier vos informations personnelles ;
- acheter vos forfaits ;
- vous inscrire à des activités (stages, concours, examens, animations) ;
- vous désinscrire de vos reprises ;
- gérer vos récupérations ;
- vous inscrire à des reprises isolées ;
- consulter votre historique de monte ;
- consulter votre compte et vos factures ;
- payer en ligne.



IMPORTANT

**INFORMATIONS PRATIQUES ET NOTICES D'UTILISATION SUR
WWW.SHEVA.FR
GESTION EN TOUTE INDÉPENDANCE DE VOS ACTIVITÉS**



**LES NOUVELLES INSTALLATIONS
AU PARC INTERDÉPARTEMENTAL DES SPORTS
PARIS VAL-DE-MARNE**

PARC INTERDÉPARTEMENTAL DES SPORTS PARIS VAL-DE-MARNE

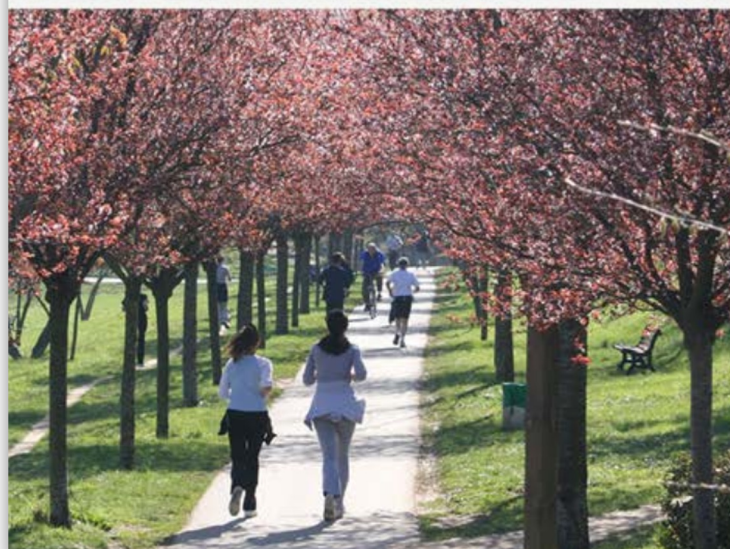


LE PARC INTER-DÉPARTEMENTAL DU VAL DE MARNE
PHOTOS

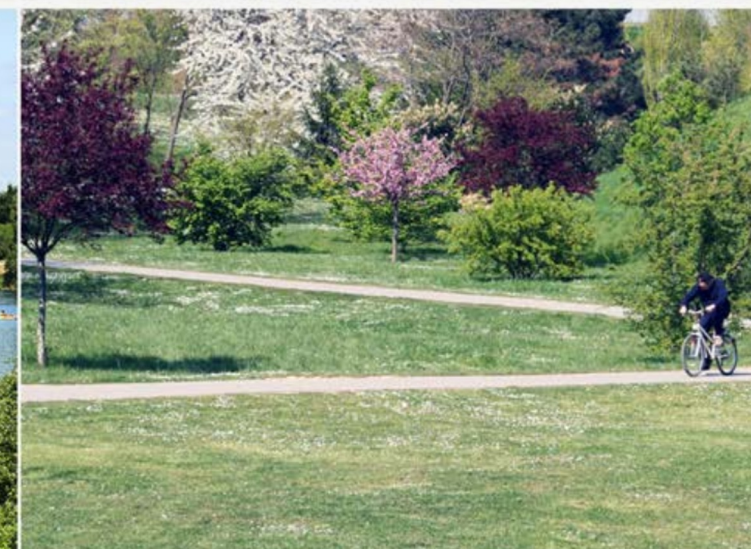
PARC INTERDÉPARTEMENTAL DES SPORTS DE CHOISY



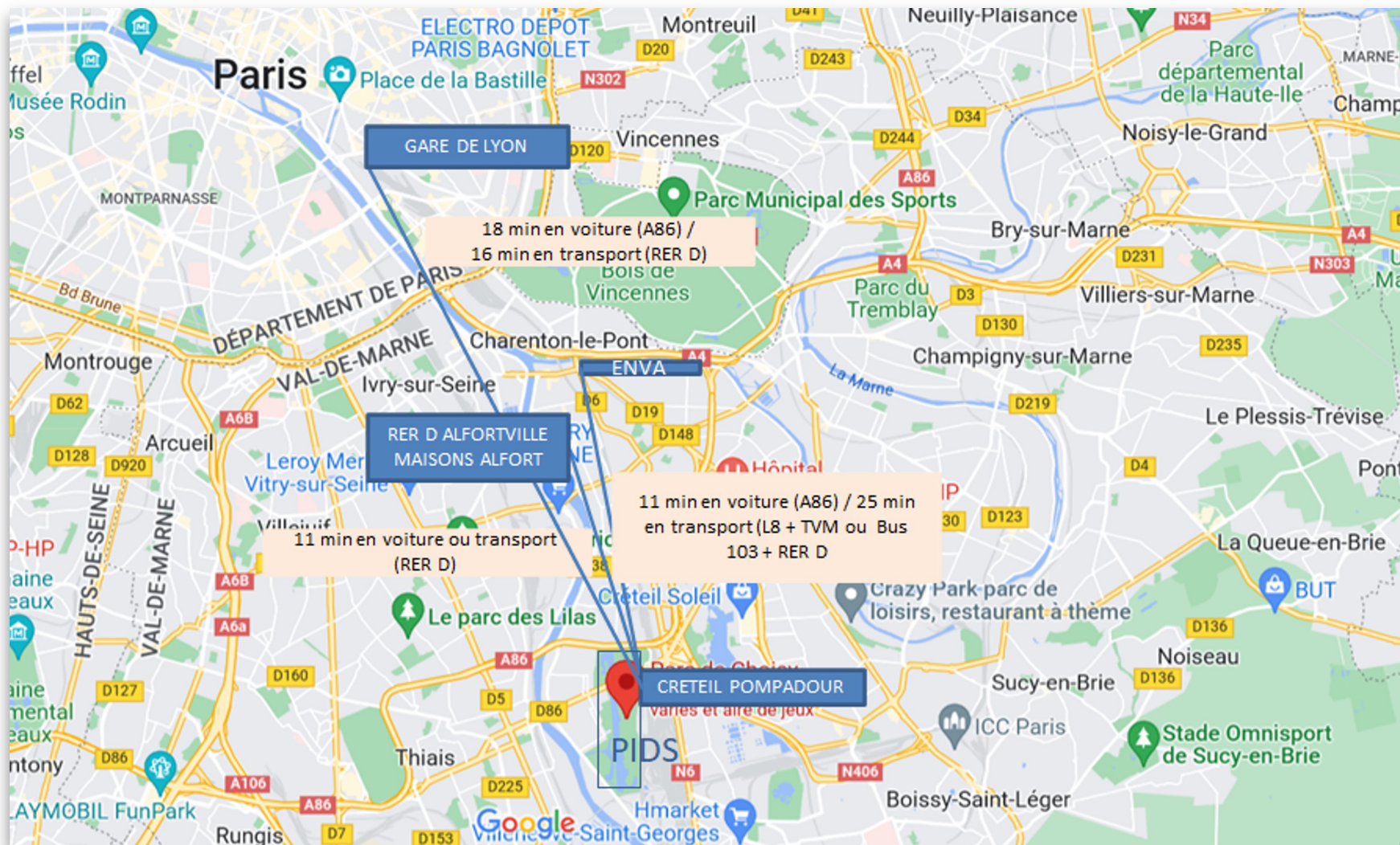
PARIS - VAL DE MARNE



LES ACTIVITÉS SPORTIVES



ACCESSIBILITÉ DU NOUVEAU CENTRE



ACCESSIBILITÉ : CRÉTEIL POMPADOUR



• À 10 min de Créteil Université via TVM



• Station Créteil L'Echat via Bus O1 ou O2

• Station Pointe du Lac via Bus 393



• Au pied du TVM et du RER D (Créteil Pompadour)

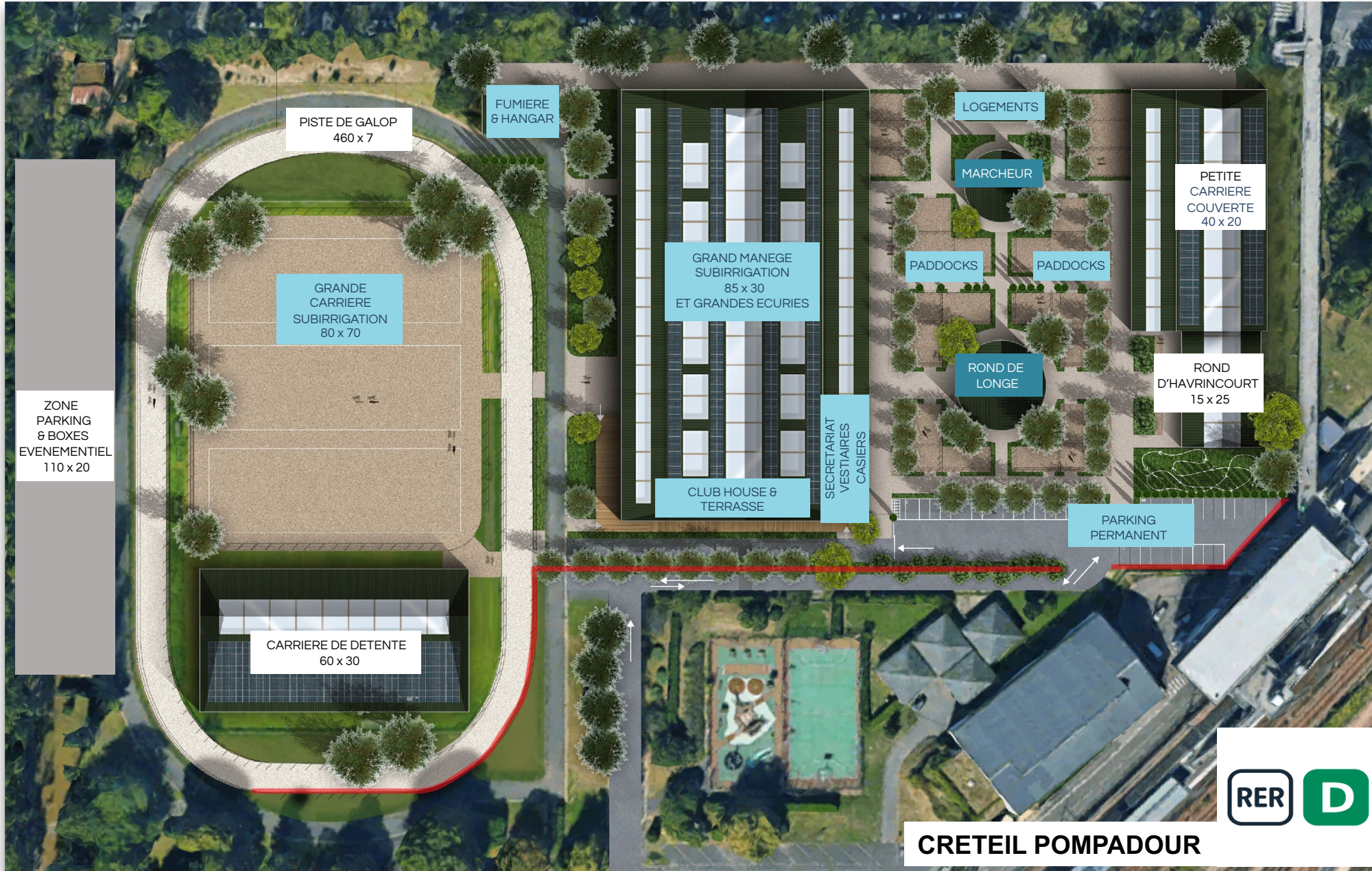


• Future ligne 15 Sud (Grand Paris Express)



45 places de parking privatives

LE PROJET ARCHITECTURAL



AOUT 2023

LES INFRASTRUCTURES ÉQUESTRES

- **Un manège « olympique » de 85 m x 30 m**, permettant l'organisation de concours de type CSO, dressage ou derby en toute saison, particulièrement en hiver
- **Une grande carrière de 80 m x 70 m** en subirrigation, particulièrement adaptée aux épreuves de CSO
- **De nombreux boxes spacieux et des paddocks** permettant aux chevaux de profiter de moments de liberté
- **Un rond de longe et un marcheur** pour le travail et la détente des chevaux
- **Un souci d'écoresponsabilité** : construction bois, récupération des eaux pluviales et économies en eau (subirrigation), électricité photovoltaïque (à l'étude)

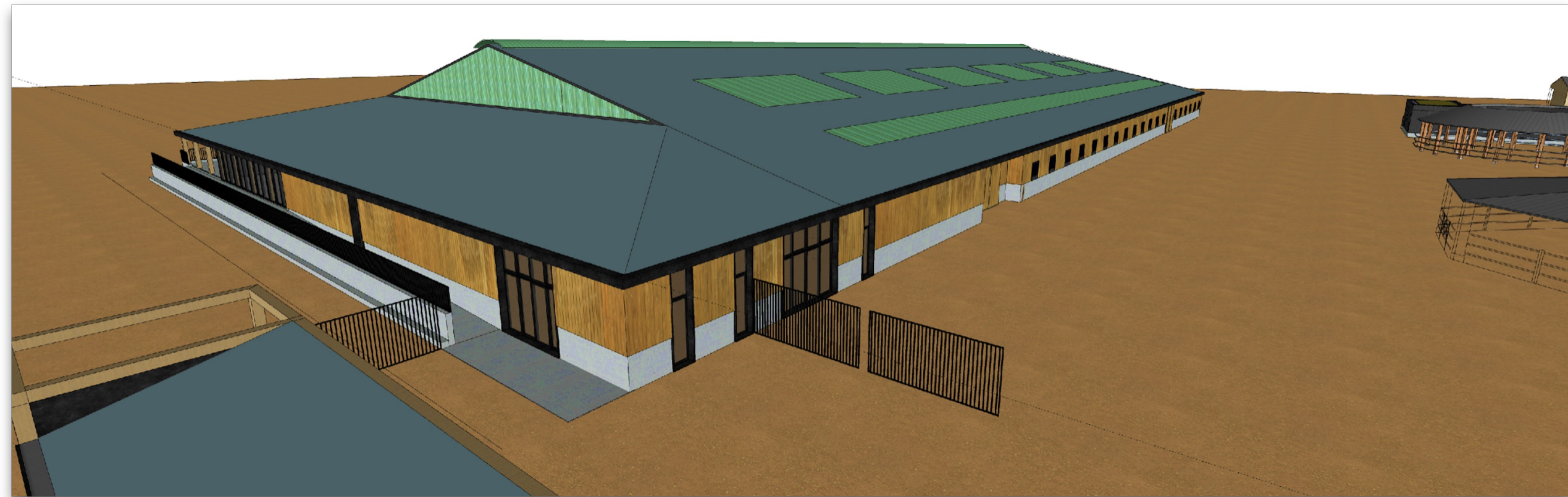
- **A terme, des installations complémentaires :**
 - Petit manège de 40 m x 20 m
 - Rond d'Havrincourt couvert
 - Carrière couverte de 60 m x 30 m
 - Piste de galop



Fonds Éperon



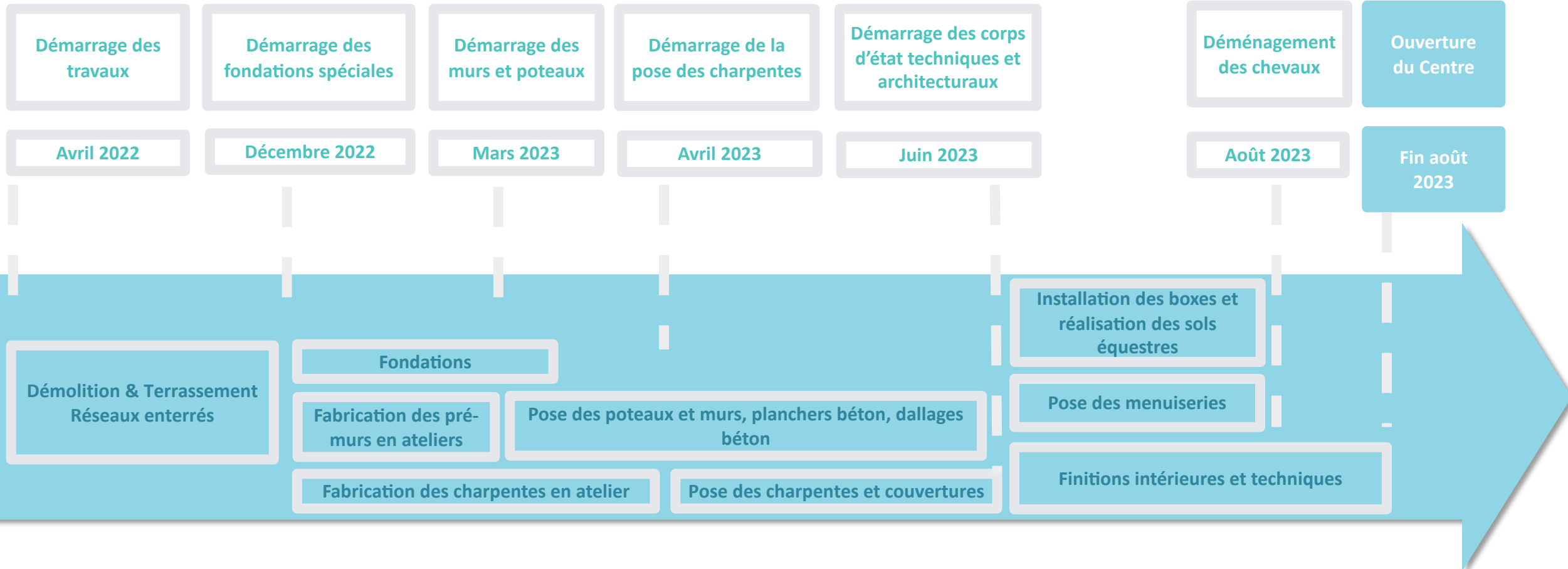
CONCEPTION 3D DU GRAND MANEGE



OÙ NOUS EN SOMMES



CALENDRIER DU CHANTIER



LES ACTIVITÉS PRÉVUES



- Des **stages** variés et à thème (western, cirque, ...), avec de nouvelles **disciplines** (par ex. tir à l'arc)



- **Club-house** convivial, avec des offres de **restauration** sur place



- Possibilité de placer son cheval en tant que **Propriétaire** : formules et tarifs en cours de définition



- **Concours** en toutes saisons grâce au manège olympique



- Organisation de **compétitions** d'envergure régionale et départementale, mais aussi de concours **internes** ouverts aux adhérents



- Accueil de **manifestations** variées et d'événements autour du cheval (par ex. garde républicaine, cascadeurs)



- **Démonstrations** pour mieux comprendre le monde du cheval (soins vétérinaires, maréchalerie, ...)



- Mise à disposition des infrastructures aux **autres clubs** du secteur



INSCRIPTIONS EN LIGNE

DÉTERMINER SON NIVEAU

- Pour les **enfants entre 10 et 12 ans**, décider en premier lieu si vous souhaitez que votre enfant monte à **poney** ou à **cheval** : à la **SHEVA**, la transition de poney à cheval s'effectue vers 11 ans, mais il faut également tenir compte de la taille et du poids de l'enfant (1m45 et/ou 40 kg environ)
- Auto-évaluer son niveau : fiches pratiques à retrouver sur www.sheva.fr

Mon niveau à Poney

Dans quel niveau m'inscrire à la rentrée ?

- J'ai entre 4 et 6 ans
• Je n'ai jamais fait de poney, ou juste quelques balades
• J'ai déjà fait quelques initiations
- J'ai entre 6 et 10 ans
• J'aimerais commencer l'équitation
• J'ai déjà fait quelques initiations, des cours baby ou des balades
- Je sais préparer mon poney
• Je sais me déplacer au pas et au trot
• J'ai déjà fait quelques foulées de galop
- Je contrôle les 3 allures
• J'ai déjà sauté un ou deux obstacles
• Je suis à l'aise aussi bien assis qu'en équilibre
- Je me déplace en autonomie aux trois allures
• Je sais trotter et galoper assis
• J'ai déjà enchaîné 2 ou 3 obstacles
• Je suis capable de monter tous les poneys

→ **Baby**

→ **Débutant**

→ **Galop de Bronze**

→ **Galop d'Argent**

→ **Galop d'Or**

Mon niveau à Cheval

Dans quel niveau m'inscrire à la rentrée ?

- Marcher, s'arrêter et diriger au pas
• Trotter enlevé en rythme sur un tracé simple
• Galoper quelques foulées
- Réaliser individuellement des parcours avec des transitions au pas, au trot et au galop en alternant l'équilibre assis et sur les étriers
• Sauter un petit obstacle
- Évoluer aux trois allures dans une bonne posture assise ou en équilibre sur ses étriers
• Trotter enlevé sur un diagonal défini et partir au galop sur le bon pied
• Enchaîner un parcours avec des transitions et un tracé précis, aux trois allures
• Enchaîner 2-3 obstacles isolés
- Évoluer aux trois allures en autonomie
• Déplacer les épaules et les hanches au pas
• Partir au galop du pas sur le bon pied en ligne droite
• Enchaîner un parcours d'obstacles isolés
• Enchaîner avec précision des mouvements simples aux trois allures
• Effectuer une analyse de sa prestation à cheval
- Être assis dans une bonne posture aux trois allures
• Rechercher l'incubation sur les courbes et une cadence régulière aux trois allures
• Effectuer une cession à la jambe au pas
• Présenter les reprises de Dressage et enchaîner un parcours de CSO (type club 3)
• Aller en extérieur et en terrain varié aux trois allures
- Être assis dans une bonne posture dans les transitions dans l'allure et entre allures et les déplacements latéraux au trot
• Incuber sur les cercles au pas et au trot
• Effectuer une cession à la jambe au trot
• Présenter les reprises de dressage et enchaîner un parcours de CSO (type club 2)
• Sauter en extérieur et en terrain varié
- Détendre son cheval sur le plat en autonomie dans le respect des consignes données
• Être assis dans une bonne posture dans les enchaînements de mouvements
• Mettre son cheval sur la main, l'incuber sur les courbes aux trois allures
• Effectuer des transitions galop <-> pas
• Effectuer une épaule ou une contre épaule en dedans au trot
• Présenter les reprises de dressage et enchaîner un parcours de CSO (type club 1)
• Enchaîner des obstacles en extérieur et en terrain varié

→ **Galop 1**

→ **Galop 2**

→ **Galop 3**

→ **Galop 4**

→ **Galop 5**

→ **Galop 6**

→ **Galop 7**

IMPORTANT

LE NIVEAU NOTÉ SUR UNE REPRISE EST LE NIVEAU ACQUIS ET NON LE NIVEAU PRÉPARÉ

Le choix du niveau d'inscription engage votre responsabilité ; aucune compensation financière ne sera accordée si ce niveau n'est pas adapté

SÉANCES D'ESSAI

Séances d'essai organisées le **dimanche 21 mai après-midi** pour cavaliers non débutants (prévoir une tenue adaptée)

Inscription en ligne à partir du dimanche 14 mai 19h, jusqu'au vendredi 19 mai 19h au plus tard

Séance facultative, mais fortement recommandée car :

- cela vous permettra de bien évaluer votre niveau d'inscription
- vous serez prioritaire pour le choix d'un créneau pour l'année prochaine

Attention : s'inscrire à une séance d'essai ne garantit en aucune façon que vous pourrez être inscrit à la **SHEVA** pour la saison prochaine, ce qui ne pourra être confirmé qu'en fonction des places disponibles

EN PRATIQUE

Informations sur le site www.sheva.fr

Page « Comment s'inscrire ? »

Notice à télécharger

INSCRIPTIONS AUX SÉANCES D'ESSAI SHEVA (21 MAI 2023)

Notice – version du 10/05/2023

- Les séances d'essai sont proposées aux cavaliers non débutants uniquement (Cheval Galop 1 à 7 ou Poney Galop Bronze à Or)
 - La procédure d'inscription en ligne aux séances d'essai est expliquée sur les pages suivantes de cette notice :
 - ouverture dimanche 14 mai à 19h
 - fermeture vendredi 19 mai à 19h
 - en cas de difficultés avec la procédure d'inscription, écrire à shevaweb@sheva.fr
 - **attention** : toute séance non décommandée au plus tard le 20 mai à 12h ne sera pas remboursée
 - Pour déterminer la séance à laquelle vous inscrire :
 - les niveaux de Galop indiqués dans le titre des séances correspondent au niveau que vous estimez avoir acquis actuellement, pas à celui que vous préparez
 - des fiches d'auto-évaluation sont disponibles sur notre site www.sheva.fr (page « Comment s'inscrire ? », point 2 de la procédure)
 - les séances d'essai ne sont pas ouvertes aux cavaliers débutants
 - Pensez à vous munir de votre matériel d'équitation (casque obligatoire, pantalon d'équitation, bottes/boots)
- **Rappel** : votre inscription à une séance d'essai ne constitue pas une préinscription 2023-2024 à la SHEVA, qui ne pourra être confirmée qu'à la suite de votre séance, en fonction des places disponibles

À RETENIR

**SÉANCES LE 21 MAI – INSCRIPTIONS EN LIGNE À PARTIR DU 14 MAI
AUCUNE GARANTIE D'INSCRIPTION POUR L'ANNÉE 2023-2024**

INSCRIPTIONS EN LIGNE

Pour vous inscrire à la **saison 2023-2024** de la **SHEVA** :

- Vous pourrez **créer un compte d'accès à notre système en ligne dès le 14 mai 2023** (19h)
- Pour les cavaliers ayant participé à une **séance d'essai** et pour lesquels un niveau leur a donc été attribué par la **SHEVA**, vous pourrez vous inscrire à partir du **22 mai à la mi-journée**
- Pour tous les **autres cavaliers** (sans séance d'essai préalable, ou débutants), vous pourrez vous inscrire à partir du **23 mai à la mi-journée**

EN PRATIQUE

Informations sur le site www.sheva.fr

Page « Comment s'inscrire ? »

Notice à télécharger

NOUVEAUX ADHÉRENTS : INSCRIPTION EN LIGNE À LA SHEVA

Notice simplifiée – Version du 02/05/2023

- Pour **déterminer la reprise** à laquelle vous inscrire :
 - si vous avez effectué une séance d'essai, la **SHEVA** vous a attribué un niveau dans le système informatique : les reprises correspondantes vous seront proposées
 - sinon, des **fiches d'auto-évaluation** sont disponibles sur notre site www.sheva.fr (page « Comment s'inscrire ? », points 1 et 2 de la procédure)
 - **attention** : les **niveaux de Galop** indiqués dans le titre des reprises correspondent au niveau que vous estimez avoir acquis actuellement, pas à celui que vous préparez
 - **important** : le choix du niveau d'inscription engage **votre responsabilité** ; aucune compensation financière ne sera accordée si ce niveau n'est pas adapté
- Les **étapes 1 à 5** de la procédure ci-dessous ne sont pas nécessaires si vous avez déjà créé votre compte (par ex. en vous inscrivant à une séance d'essai)
- Informations sur le **fonctionnement des forfaits** :
 - la saison 2023-2024 de la **SHEVA** comprend **45 séances** (sauf forfaits poney « **Débutant** » et « **Baby** » : **39 séances**)
 - les forfaits comprennent **1 séance par semaine à heure et jour fixes** (pendant les vacances scolaires et jours fériés, les horaires et jours de reprise peuvent être modifiés)
 - les reprises durent **1 heure**, sauf pour les forfaits « **Perfectionnement** » (niveaux G6-G7 : alternance 1h et 1h30), « **Débutant** » (45 min) et « **Baby** » (30 min)
 - il existe des forfaits et reprises labellisés « **DRESSAGE** », où les cavaliers ne sautent pas
- Des **remises** sont prévues en cas de **forfaits multiples** (pour une même personne) et de **familles** (à partir de 3 membres), mais elles ne peuvent pas être appliquées automatiquement : si vous êtes dans cette situation, contactez shevaweb@sheva.fr pour régulariser votre compte après votre inscription
- Merci de prêter particulièrement attention aux **conditions de remboursement** :
 - seul le forfait **annuel** est susceptible d'être **partiellement remboursé** (voir barème dans les CGV) ; les forfaits trimestriels ne font l'objet d'aucun remboursement
 - seuls **trois motifs** de demande de remboursement peuvent être pris en compte pour le forfait annuel :
 1. mutation professionnelle en dehors de la région parisienne
 2. accident survenu dans le cadre des activités de la SHEVA
 3. grossesse
 - aucun remboursement ne sera accordé en cas d'abandon : il est conseillé aux parents de **jeunes cavaliers débutants** de prendre un **forfait trimestriel**
 - la **cotisation** (→ adhérent de l'association SHEVA) et la **licence** de la Fédération Française d'Équitation (→ assurance) sont obligatoires et non remboursables
- Une notice détaillée de la procédure est disponible sur www.sheva.fr (page « Opérations en ligne »), ainsi de **nombreuses informations** sur le centre équestre (pages « Fonctionnement du club », « Planning », « Tarifs »), et les **Conditions Générales de Vente**, qu'il est vivement conseillé de consulter
- **En cas de difficultés avec la procédure d'inscription, écrire à shevaweb@sheva.fr**

1

À RETENIR

À PARTIR DU 14 MAI : CRÉATION DE SON COMPTE EN LIGNE
22 OU 23 MAI : OUVERTURE DES INSCRIPTIONS

MODALITÉS DE PAIEMENT

Modes de règlement :

- **En intégralité** par carte bancaire en ligne, **au comptant** ou en **4 fois sans frais** sur 90 jours (montant min. 500 €)
- **Acompte** par carte bancaire en ligne, et solde par **1 ou 2 chèque(s)**, à déposer dès que possible pour compléter votre inscription (encaissements fin août et fin octobre)

Attention : Seul le règlement du panier (partiel ou total), en ligne par carte bancaire, et sous **2 heures** (durée de validité du panier), **validera votre inscription** dans la reprise choisie

Pour les règlements en CB (pas accessibles depuis l'étranger), veiller à la **date d'expiration** en cas de paiement en 4 fois (postérieure à la dernière échéance) et au **plafond** de paiement

La **cotisation annuelle** et la **licence fédérale** sont automatiquement ajoutées à votre panier (obligatoires et non remboursables)

Remises en cas de **forfaits multiples** (pour une même personne) et de **familles** (à partir de 3 membres) : contactez shevaweb@sheva.fr pour régulariser votre compte après votre inscription

Conditions de remboursement des forfaits :

- Seul le **forfait annuel** est susceptible d'être partiellement remboursé (voir barème dans les CGV) ; les forfaits trimestriels ne font l'objet d'aucun remboursement
- Seuls **trois motifs** de demande de remboursement peuvent être pris en compte pour le forfait annuel :
 1. mutation professionnelle en dehors de la région parisienne
 2. accident survenu dans le cadre des activités de la SHEVA
 3. grossesse
- Aucun remboursement en cas d'abandon : il est conseillé aux jeunes cavaliers **débutants** de prendre un **forfait trimestriel**

Bien prendre connaissance de nos **Conditions Générales de Vente**

Installation au Parc Interdépartemental des Sports

- Dés la saison prochaine : fin août 2023
- Infrastructures **modernes** et **spacieuses** (grands manège et carrière, poney-club, paddocks, club-house)
- Bonne **accessibilité** (~10-15 min de Maisons-Alfort ou de Paris), RER D au pied, bus, parking autos/vélos
- Environnement **nature** et **multisports**
- Présentation sur www.sheva.fr (page « *Déménagement 2023* »)

Inscription des nouveaux adhérents

- Création de compte : à partir du **dimanche 14 mai** (19h)
- Inscription en ligne aux séances d'essai : **dimanche 14 mai** (19h)
- Séances d'essai : **dimanche 21 mai** après-midi
- Inscriptions en ligne après essai (avec niveau attribué) : **lundi 22 mai** (mi-journée)
- Inscriptions en ligne sans niveau attribué : **mardi 23 mai** (mi-journée)
- Toutes les informations sur www.sheva.fr (page « *Comment s'inscrire ?* »)

**MERCI
ET À BIENTÔT !**



**PÔLE ÉQUESTRE
PARIS VAL-DE-MARNE**

→ Questions sur le centre équestre : sheva@sheva.fr
→ Procédures en ligne : shevaweb@sheva.fr

→ Facebook : [@ClubSheva](https://www.facebook.com/ClubSheva)
→ Instagram : [centreequestresheva](https://www.instagram.com/centreequestresheva)